

Ronde n° 1

Espace n° 1

Et ~~XXXXXXXXXX~~ Nos

vieux

résidents ?

Et non vieux résidents ?

1 /

20 participants.

Questions et sujets :

- F&T et sa démarche en direct des vieux résidents
- Pourquoi ne pas garder nos vieux résidents ?
- Contrôles CAF de plus en plus fréquents
- Résidents navette

Réflexion :

- Nous sommes ds le domaine du social pas du médical. Aller jusqu'au bout de la démarche de l'accessibilité & du maintien à dom.

1] Exp : avoir refait l'accessibilité des RDC pour accès facilité.

Celle avec. ne va pas au delà de l'adaptation du foyer-logt pour personnes vieillissantes.

Question : Comment aller au delà de l'adaptation ? (partage de repas)

2] Exp : 4 thématiques. 1) Parcours résidentiel > accessibilité

2) Accès au droit

3) Accès aux soins

4) vieillissement (maintien à dom., retour au pays, fin de vie)

5) Comment sortir le public de son isolement ?

Question : accès de résident > 60 ans en d^{de} d'attribution

3] Exp : Pension de famille = logement (≠ hébergement). Même problématique qu'en logement diffus. HAB possible, mais la pension de famille ne s'occupe pas du sanitaire ni du médical.

Question : quelle cohabitation entre nouveau public et vieux public ?

4] exp. Navigants en navette entre Pays & France. Retraite de résidents peut être bloquée par l'état, y. durée de présence sur le territoire

5] exp. Je mis animatrice en pension de famille: et ma place quand le résident, atteint 80 ans?

vieillessement ≠ dépendance

6] exp. Résident âgé, 2 souhaits : 1) rester
2) repartir au pays définitivement

Principe retenu: ne pas faire cohabiter

7] exp. Imaginaire des vieux résidents faussé:
1) mauvaise représentation des maisons de retraite
2) fausse idée des portages de repas

Réponse: apporter des outils aux professionnels qui interviennent dans les établissements.

Mise en place d'un outil de communication avec photos, pour dédramatiser

8] exp: 1 maison de famille complètement adaptée, qui accueille des isolés avec peu de ressources très vieillissant. Lieux de vie possible, avec solidarité

9] exp: 1 pension de famille où les parties sont quasiment le seul fait des décès. Comment alors parler d'accompagnement? Vers quel ailleurs / autre.

- 10] Exp : Certains pensions de famille ont le "choix" de leur résident et peuvent jouer sur l'âge des nouveaux entrants.
- 11] Exp. Réflexion en cours sur 1 unité de vie spécifique au sein d'un établissement, se tâche de neutraliser les risques d'aide à la personne si c'est possible.
- 12] Exp Réunion financée par ville de Paris. Co-financée FFI
But étude = découvrir les problématiques liées aux vieux résidents pour établir un diagnostic et rédiger des recommandations.

Merci à tous les participants !

Ronde n° 2

Espace n° 1

Comment loger
des personnes de
plus en plus pauvres ?

A



Thème : Comment loger demain les personnes
en situation de grande pauvreté

Porteur de thème (prénom et nom) : H. Bantandi

Page / nbre total de pages :

1 2

Que s'est-il dit ?

Restez simple et bref - Ecrivez et dessinez lisiblement et clairement. Utilisez un feutre noir.

Contat :

- toujours pas de solution pour les - de 25 ans sans ressources
- pour les personnes peu ou pas de perspectives
d'insertion sociale ou professionnelle.
- attention de ne pas tomber dans le tout accompagnement

Point fort : les pension de famille répondent bien
aux besoins de gestion de proximité
des personnes en difficultés

A l'avenir : continue à réfléchir et convaincre
sur les besoins de logement avec lieu et
service à la personne. (Résidence sociale ou
pension de famille)

Perspectives :

- Avoir + d'aide à l'investissement
pour produire du logement à loyer faibles
- obtenir + d'aide pour produire des
logement pour familles T4 / T5 + de
50 à 90 m²

B

Thème :

comment loger les
personnes . —

Page / nbre total de pages :

2 / 2

- Sensibiliser à l'avenir les agglomérations pour
des aides à l'investissement.

Comment renouer les
liens avec les familles
en Pension de famille,
maison, relais ?

Thème :

Comment Renouer le lien avec les familles en
Pension de Famille, maisons relais

Porteur de thème (prénom et nom) :

PRELT Fabrice

Page / nbre total de pages :

1 / 3

Que s'est-il dit ?

Restez simple et bref - Ecrivez et dessinez lisiblement et clairement. Utilisez un feutre noir.

Constat que la famille ne peut pas prendre en charge des personnes qui souffrent d'addictions et de troubles psychiatriques, mais néanmoins il faut recréer du lien avec la famille (enfant, parent, frère et sœur).

Souvent les résidents ont eut des difficultés dans le passé avec des enfants.

(les moyens question sur la pratique complète ?
→ téléphoner
→ écrire une lettre

seuir de médiateur

Constat que la majorité des résidents souffrent des ruptures avec les enfants

Quelle légitimité a-t-on pr intervenir sur le lien familial ?
→ seulement si demande du résident.

Formation → laquelle ?

envisager un tiers pr travailler ce lien
psychologue
médiateur familial
généralement on ne connaît pas.

Qu'est ce que l'on réachie en participant
à cette reprise des liens.

↳ Question de neutralité
de message

discussion sur des situations

Quand ~~devant~~ on la situation de vient trop
difficile, trop de souffrance → orientation
sur 1 ou 2 psychologues → travail en
partenariat avec la F. (aide par le curateur)

être clairs dès le début de la demande
→ sur la prise de risque (pas de liens
qui vont se recréer)

en Collectif = ?

rien de fait, pas d'invitation
invitation des familles à la PF

paradoxe (parfois les enfants disent
→ ils ne non parent n'a rien à faire là
→ on vous les donne, on en peut plus

les familles

- difficile de couper le lien
- peur d'être envahi.

les hommes sont plus touchés par la rupture des liens

Dans nos esprits nous envisageons le pire,
très très subjectif. Ne pas oublier que nous
accueillons des personnes et pas des parents.

Si ~~en~~ tentative de création de lien, →

Actions Collectives intergénérationnelles en Résidence Sociale

Thème : Actions collectives intergénérationnelles
en résidence sociale

Porteur de thème (prénom et nom) :

Page / nbre total de pages :

Jessica NEROL

1 / 1

Que s'est-il dit ?

Restez simple et bref - Ecrivez et dessinez lisiblement et clairement. Utilisez un feutre noir.

Contexte : Résidence Sociale 102 logements
Hommes de 18 à 80 ans, conflits générationnel au sein
de la Résidence

Proposition : Partir d'un thème commun : la culture
d'origine.

Mettre en place des ateliers "culture" (musique, histoire,
gastronomie...) d'Afriques (noir, subsaharienne)
afin de favoriser l'appropriation de sa culture par
les jeunes issus de l'immigration et d'encourager les
vieux migrants à la partager.
Un principe de transmission pouvant se "substituer"
au lien familial.

Les actions collectives doivent s'inscrire dans le
projet social de la résidence et être présentées dès
l'entrée dans la résidence.

Ronde n°

2

Espace n°

2

Que peut-on attendre
de l'Etat ?

Thème :

que peut-on attendre de l'Etat ?

Porteur de thème (prénom et nom) :

jean-jacques THARTIUVILLE.

Page / nbre total de pages :

1/2

Que s'est-il dit ?

Restez simple et bref - Ecrivez et dessinez lisiblement et clairement. Utilisez un feutre noir.

Une dizaine de participants à cet atelier.

L'échange a porté sur les attentes des "opérateurs", gestionnaires du logement accompagnés un à un de l'ETAS.

La question des moyens sans être négligeable, apparaît en second plan, après la question des objectifs et du "projet".

Marqué par la récente approche "statistique", l'ETAS aborde la relation avec la gestionnaire, non pas sous l'angle d'un projet global que les gestionnaires partageraient, mais comme une relation de contrôle (chiffres, statistiques) et sous un angle lié à une autre champ de responsabilité : la gestion du contingent.

On attend de l'ETAS stratégie

Il semble que de l'ETAS soit conscient des difficultés représentées par une approche instrumentalisant des opérateurs.

Il faut remettre à - il y a même dialogues - pour éviter des logiques de mise en concurrence des publics (publics prioritaires).

Une approche plus convergente est possible - il souhaite (dispositif 360°, approche par les publics)
Les territoires semblent de bon niveau de conception, de pilotage et de suivi des projets. Cela pose donc la question des bon niveaux de décentralisation.

Il faut reconnaître que la prolifération de réformes et les incertitudes concernant de nouvelles décentralisations ne facilitent pas le travail "stratégique" des fonctionnaires, qui, ailleurs, soumettent aux administrations statistiques.

Devant la réduction de ses moyens, la mécanique décentralisée, et l'aggravation de la crise sociale, l'Etat devrait pouvoir faire le choix d'une plus grande délégitimation auprès des citoyens, au profit d'une plus grande délégitimation.

On peut considérer que la vitalité associative contient une richesse d'innovation, confiant aux associations gestionnaires du logement accompagné une capacité accrue de délégitimation.

Ronde n°

1

Espace n°

3

Que pensez-vous
du contrat d'accompagnement
social ?

que pensez-vous du
contrat d'accompagnement social ^{1/23}
7 personnes

- Contrat → obligatoire.
- Contrat d'engagement → référent social extérieur
→ Responsable PF/RS
↳ permet une rencontre 1/3min
↳ obligatoire pour tous les résidents.
- Si contrat pas respecté ? que faire ?
- que faire en cas de non adhésion ?
↳ rechercher un autre référent social ?
- SIAO ≠ selon les départements
↳ participe aux commissions d'attribution
- AUDL
- Difficultés financement du travailleur social.

- Financement propre de l'association
du TS → es-ce aux pauvres de
payer l'accompagnement social
(= on paie le TS puis les redouces).
 - Public SIAO → doit-on imposer
le contrat d'accompagnement?
 - ~~Quand~~ Quand il n'y a pas de TS
↳ vers qui orienter?
 - Contrat d'insertion ≠ Contrat d'accp
↳ pour le RSA
Obligatoire
- ⇒ Pas de contrat sans adhésion

Thème : d'accompagnement social
Contrat

espace
n°3.

Porteur de thème (prénom et nom) :

Nélorie Gerxir

Page / nbre total de pages :

3/3

Que s'est-il dit ?

Restez simple et bref - Ecrivez et dessinez lisiblement et clairement. Utilisez un feutre noir.

de contrat d'accompagnement social semble indispensable
 mais demande l'adhésion de la personne accompagnée.
 Si le contrat est obligatoire via le règlement (commission
 d'attribution) cela est plus simple.

Si le contrat n'est pas respecté / pas d'adhésion, il n'existe
 pas de "noyer de pression".

On note des nouvelles difficultés d'orientation de public
 SIAO en résidence sociale → on note un besoin quasi
 systématique d'un accompagnement → mais pas de
 financement pour recruter un travailleur social.

La sortie vers un logement
"ordinaire" peut-il (doit-il)
être un objectif ?

Thème: La sortie vers un logement autonome peut-il (doit-il) être un objectif? Est ce légitime?

Porteur de thème (prénom et nom) :

Page / nbre total de pages :

Dominique RADIM

1/1

Que s'est-il dit ?

Restez simple et bref - Ecrivez et dessinez lisiblement et clairement. Utilisez un feutre noir.

Position très contrastée entre les résidences sociales (RS) et les pensions de famille (PS)

les PS réaffirment que l'objectif de la sortie en logement ordinaire n'est pas un objectif ou est un objectif non énoncé au départ (donc 2 nuances dans des positions proches)

Les RS sont un peu étonnés de cette position et ne l'approuve pas même si ils savent que ~~pour~~ pour les PS ~~ce~~ la sortie n'est pas une obligation légale

les RS constatent que l'objectif de 2 ans existe mais que les solutions de sortie n'existent pas toujours en nombre suffisant (cette du logement). La situation est toutefois variable selon la localisation. De plus les RS peuvent être "trophées" et les résidents ne voient pas de raison d'aller ailleurs pour plus cher et moins bien (dans certains cas). le cas de personnes qui n'arrivent pas à vivre autrement qu'en collectivité ou en semi collectivité

Mise en valeur du
logement accompagné
auprès des bailleurs

Sociaux

Thème : Note en valeur de logement
accompagné auprès des Baillieux sociaux.
Odile KOLLER

Page / nbre total de pages :

1/2

Aujourd'hui, souligner les aspects positifs de l'accompagnement ne suffit plus forcément auprès des Baillieux (paiement des redevances, bonne occupation du logement, respect du règlement intérieur et des voisins). La présence par un logement accompagné constitue une garantie.

Les exigences des Baillieux ont augmenté lors des tensions sur le marché du logement, y compris dans cadre juridique (demande d'un rapport social).

Certains Baillieux sont aussi propriétaires de RS, ce qui peut être un facteur de satisfaction, même s'ils se résistent par les conventions départementales signées (Baillieux-Mairie. COALLIA) concernant le nombre de résidents à reloger.

Dans certains départements, les Baillieux rencontrent les résidents sur place avant le relogement.

Les Baillieux n'aiment pas les antécédents avec les anciens Baillieux et craignent davantage les éventuels problèmes de comportements que les impayés de loyer.

Le public sortant de RS devrait être plus parfait que le commun des demandeurs. Il n'est pas normal de demander un rapport social.

Le rapport social peut aussi rassurer le Baillieux. Il existe aussi des rapports sociaux où les motivations n'ont pas été exposées.

Comment faire pour que l'accompagnement ~~soit~~ constitue une véritable garantie pour le Bailleur.

cf Passerport Logement mis en place par l'ALJT.
 Hors en place d'acteurs personnels? (sur les charges
 qui pèsent sur l'logement autonome : eau, EDF, GDF ...
 nécessité pour le locataire d'effectuer certaines réparations)
 du

les Bailleurs pensent qu'en RS, les locataires n'ont
 rien à faire question de démarches. Or certains locataires ont
 aussi habité en logement autonome avant leur arrivée en RS.

le bail global peut permettre un meilleur accès au logement
 social.

les Bailleurs font-ils de leur rôle d'accompagnement social
 et moyens de "Bien Habiter"? (légal d'accueil, droit de vote,
 réparation au coût du relogement).

Nécessité de mieux communiquer sur ce qui a fait.

les Municipalités ont du travail sur les Bailleurs pour
 intervenir sur le logement si c'est vraiment leur préoc-
 cupation - (financement des agences H20, élaboration de
 locaux --).

L'accompagnement des
personnes en souffrance
psychologique

Thème :

L'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES EN SOUFFRANCE PSY

Porteur de thème (prénom et nom) :

CHANDARY

Page / nbre total de pages :

1 / 2

Que s'est-il dit ?

Restez simple et bref - Ecrivez et dessinez lisiblement et clairement. Utilisez un feutre noir.

- 1^o du rôle de santé mentale qui permet un partenariat mais tjr pbs sécurité des personnes @ difficultés de prise en charge sur la structure et // pbs de cohabitation
- Intérêt de s'appuyer sur les dispositifs de droits communs.
- Pbs de l'isolement géographique de certains secteurs qui ne permet pas prise en charge rapide en cas de pbs (ex: pension famille isolée).
- 1^o des difficultés de prise en charge des personnes en souffrance Ψ + patho Ψ → manque de structures adaptées
- 1^o de l'équilibre de peuplement : comment faire pour garder équilibre et permettre taux d'occupation
 - ↳ refus de certaines personnes.
 - ↳ orientation SIAO pas toujours adaptée.
- Pour faire face aux limites
 - ↳ partenariat avec service urgence de l'hôpital @ service Ψ .
 - ↳ 1^o de la gestion des urgences en cas d'absence du personnel.

L'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES EN SOUFFRANCE PSY

2 / 2

- Importance des conventions avec les hôpitaux, surtout dans le cadre d'une prise en charge de la Ψ en milieu ouvert et diffus (: fermeture des lits en Ψ).
- 9° de l'orientation des personnes en fonction de l'autonomie des personnes
 - ↳ placement de personnes dans l'urgence pour "trouver une place", même si le profil de la personne n'est pas adapté.
- Rés adhésion des personnes patho Ψ → si la personne refuse les soins, la situation est bloquée, même si le partenariat est important.
- Raléris importance de l'accompagnement (équipe TS+ veilleurs + petit nombre de résidents) → la cohabitation peut être difficile.
 - ↳ possibilité de discuter de cette mixité avec un intervenant extérieur. → EXPLIQUER LES PATHO AUX RESIDENTS
- 9° formation des professionnels sur la prise en charge des personnes ayant patho Ψ .
 - ↳ formation à venir à NARBONNE "accompagnement des personnes Ψ dans le logement et le soin"
 - ↳ adéquation entre parcours logement et parcours soin
 - ↳ ORSPERE = Rhone Alpes FORMATIONS.

2 ANS DE PRÉSENCE en RS

La loi n'en parle pas

Le SIAO l'évoque

Sommes nous vraiment en période
de transition ?

Thème : 2 ans de présence en Résidence sociale
la loi n'en parle pas
le SIAO l'évoque.

Porteur de thème (prénom et nom) :

WELE IBRAHIMA

Page / nbre total de pages :

1 / 2

Que s'est-il dit ?

Restez simple et bref - Ecrivez et dessinez lisiblement et clairement. Utilisez un feutre noir.

La résidence sociale est un logement à vocation temporaire.
Pourquoi parle-t-on de la durée de 2 ans? Ni la loi
ni les règlements n'évoquent cette durée.

Les personnes issues d'anciens FTT qui vont loger dans
une résidence sociale réhabilitée ne sont pas concernées par
ce critère de provision
à caractère temporaire du logement varie selon les territoires.

Pour certains départements, l'admission en résidence est précédée
- un référent extérieur qui accompagne le demandeur
- un numéro de logement attestant d'un dépôt de dossier.

de caractère temporaire ou de transition du logement peut
son sens dans les résidences sociales et n'importe où l'accompagnement
est plus ou moins.

Dans les résidences sociales issues de FTT, la population
d'origine n'est pas toujours dans une dynamique de logement
permanente.

des mesures politiques et financières (FSL, ...) qui varient
d'un territoire à l'autre influent sur l'accompagnement qui
existe plus ou moins.

Thème :

2 ans de présence en AS
la loi n'en parle pas
le STAO l'évoque

Page / nbre total de pages :

2/2

L'AGLS, à lui seul, ne permet pas de faire
de l'accompagnement

la question des 2 ans est liée au problème
d'Admission ou de présélection en AS

les 2 ans ont un objectif

Ronde n°

3

Espace n°

4

Incivilités et vandalismes

quelles réponses ?

Thème : Incivilités et Vandalismes :
quelles réponses.

Porteur de thème (prénom et nom) :

Nathalie Carlland / ALOTRA.
+ Robert Dejoanne / ALOTRA.

Page / nbre total de pages :

1 / 2

Que s'est-il dit ?

Restez simple et bref - Ecrivez et dessinez lisiblement et clairement. Utilisez un feutre noir.

Insécurité qui vient de l'extérieur (banlieue...)
↳ de l'intérieur de l'établissement

Peur des locataires de dénoncer et que cela leur retombe dessus. Ils abandonnent et délaissent = inactif
Savoir de quelle origine est le vandalisme.

↳ Vidéo-surveillance dans les parties communes
(facturation aux résidents coupables.)

Difficulté si on est pas propriétaire de la Résidence.
Il faut un travail de partenariat avec les forces de l'ordre et un travail de proximité avec les personnes extérieures à la Résidence.

Veilleur de nuit mis en place en cas de crises avec la concertation du conseil de concertation.

Demander Réquisition permanente de la force publique.

Il est important de s'appuyer sur les résidents et le Conseil de Concertation.

Moyens techniques à combiner avec du relationnel

à côté. Investir également le personnel qui est sur le terrain (agent d'entretien, de maintenance...). Les résidents doivent respecter les conditions d'accès aux bâtiments.

Appropriation des lieux et des parties communes par les résidents. Comment ils s'en sentent responsables? Les réparations des dégâts et la mise en place d'outils techniques ou humains coûtent cher aux structures.

Important d'aller rencontrer la police et de mettre en place une facilité de travailler pour les mains courantes et les plaintes. (police municipale / nationale.)

Créer un rapprochement à
différents niveaux (local, régional...)
avec les structures d'insertion
par l'activité économique.

1/2

Obj général :

Faciliter l'accès aux contrats d'insertion des publics du logement adapté.

Obj spécifiques :

- ① Faire connaître les missions du log^h adapté auprès des structures d'insertion.
- ② Identifier les intérêts communs de la mise en place de ce partenariat (solutions de logement pour les salariés des structures d'insertion
possibilité de clause d'insertion de la charte des charges des réhabilitations / constructions / entretien des bâtiments
+ accès ~~aux logements~~ à des contrats d'insertion des publics en logement adapté).
- ③ Réaliser des rapprochements de fédérations régionales voire nationales.
logement adapté / structures d'insertion.
- ④ Impliquer les acteurs institutionnels
- ⑤ Informer les publics sur les dispositifs d'insertion et les modalités d'accès (informaG collectives sur lieu d'hébergement ou structures d'insertion)

Type d'ac6 possibles :

2/2

- organiser des rencontres à tous les niveaux (local, régional et national) afin d'échanger sur nos missions respectives.
- au niveau européen, identifier les modes de pratique entre le monde du logement et l'insertion par l'activité économique.
- lors des rencontres, définir nos intérêts communs et construire des passerelles entre les deux secteurs
- Créer une instance représentative des intérêts communs des deux secteurs avec la présence des acteurs institutionnels
- Mise en place d'actions collectives d'information auprès du public logement adapté leur permettant d'identifier les structures d'insertion et les modalités d'accès (sur le lieux d'hébergement et/ou les structures d'insertion).

les paradoxes de
l'accompagnement
social ?

Thème :

les paradoxes de l'accompagnement social

Porteur de thème (prénom et nom) :

KOLLER Odile

Page / nbre total de pages :

1 / 1

Que s'est-il dit ?

Restez simple et bref - Ecrivez et dessinez lisiblement et clairement. Utilisez un feutre noir.

- 1) l'accompagnement devrait favoriser l'autonomie, mais peut créer une forme de dépendance.
 - 2) il peut exister des besoins d'accompagnement non identifiés.
 - 3) Quand le logeur fait aussi l'accompagnement, il peut y avoir des intérêts contradictoires.
 - 4) l'accompagnement doit viser à l'autonomie, mais dans certains cas les besoins peuvent être croissants (vieillesse, dépendance).
 - 5) le manque de temps et de moyens conduisent parfois à passer à la place de la personne.
- Quelle est votre capacité à choisir l'accompagnement (durée, durée)

Ronde n° 2

Espace n° 5

un accompagnement catalogué,

soi, un accompagnement

choisi ?

Paradoxe : obligation et adhésion à l'accompagnement
social pour les résidents - parce que
le financement des moyens nécessite la
fourniture de l'ordonnance d'activité
=> accompagnement subi non adhérent
à la demande (signature et durée)

Accompagnement : double aspect :

- animation : financement AGLS
- accompagnement social
individualisé : financement
selon mesures et obligations
catalyse par les professionnels
(EG → RSA ...)

Accompagnement subi atténué par une "carotte":
montage de projets collectifs (ex: séjour bord de
mer, montagne, visite "Paris")

Accompagnement subi en P.F. apparaît comme
une "mesure" pour aider à la
re-socialisation des résidents
(ou à l'autonomie)

Le lieu de vie peut lui-même être "subi"
et handicaper le projet social (qualité de vie)
du résident.

Exigence du public par les financeurs.

Ronde n° 3

Espace n° 5

Est-ce légitime de
ne pas travailler ?

Thème : Est-ce légitime de ne pas travailler ?

Porteur de thème (prénom et nom) :

Sabine BRÖHL

Page / nbre total de pages :

1 / 3

Que s'est-il dit ?

Restez simple et bref - Ecrivez et dessinez lisiblement et clairement. Utilisez un feutre noir.

En pension de famille ou accueille des personnes qu'il semble pertinent de protéger du monde du travail car cela mène à des échecs, c'est trop douloureux et plus important de se poser et restructurer le temps qu'il faut.

Que pensez des gens qui disent : je n'ai pas envie de travailler ? Et qu'est-ce que cela ouvre comme champ de possible de ne pas travailler ?
(Différence titre : Attention Danger Travail)

Le travail peut être "remplacé" par l'occupationnel contre l'ennui.

La réflexion est suivie car le travail n'est pas la seule raison d'être dans le schéma social actuel.

Le travail est vécu comme une incontournable nécessité par les résidents parfois. Est-ce qu'on peut vivre avec un TSA seulement ?

Comment en tant que travailleur social on peut travailler autre chose avec les usagers ?

Est-ce légitime de ne pas travailler? 2 / 3

En pension de famille, on peut vivre avec un TSA mais pas dans la vraie vie.

L'inverse est vraie aussi: des travailleurs saisonniers, des intermittents du spectacle travaillent aussi mais ont du mal à accéder à un logement.

La question est: jusqu'où on va pour tolérer qu'un qui ne veut pas travailler ait dépend des autres? On est dans du logement accompagné et il y a un contrat don, contre-don.

Intervenir en tant que professionnel dans du logement accompagné nous met dans une tension entre le constat qu'il n'y a pas de travail pour tous et que ça peut générer de la souffrance de travailler, d'une part et d'autre part le constat qu'on ne peut pas vivre au crochet des autres. Accompagner par des activités autre que le travail donne une utilité.

~~On peut~~
Si c'est légitime de ne pas travailler, il est difficile de vivre sans si on rentre dans des fonctionnements basés sur le partage.

La notion de travail est aussi étroitement liée à l'argent et les notions de consommation auxquelles cela renvoie. Les valeurs y associées n'incitent pas au partage: cet argent, c'est pour moi.

Thème :

Est-ce légitime de ne pas travailler ?

Page / nbre total de pages :

3 / 3

En conclusion on n'a pas fait le tour de la question complète. Mais :

on peut comprendre et tolérer le choix de refuser une certaine forme de travail mal-traitant, voir le soutenir.

Depuis la participation
est-elle le non ?

DE QUOI LA PARTICIPATION EST-ELLE LE NON ?

= le oui ou le logement accompagné !

1/2

Le Cadre :

↳ Pas d'obligation de résultat → Conseil de Résidents.

↳ Facteur de mobilisation = 1 professionnel

↳ PB? de l'individualisme.

↳ Différences selon publics : jeunes ou non, travailleurs
Statuts : Conscience de famille

↳ PB? de Temporalité.

Fonctionnement :

↳ Elen

↳ Statuts : PF, FJT, R.S.

↳ Hors Conseil

↳ PB? de droit d'usage continué.

↳ Limite → PB? du temps.

Et il y a un vrai besoin :

↳ Réappropriation de l'espace [exemple de Ryet] au processus
↳ Projets concrets [histoires de vie].

↳ ⇒ ⑤ Valeur Qualité de Vie → Conscience de famille.

Carte de /
avance.

Remédiation : ③ Diff. d'appropriation ⇒ PB? de participation !

↳ Participation au projet → non ! jamais. Δ Concertation !

Les Finances :

↳ Personnalisation → Forte visée la participation.

↳ Intégration / Action collective → PB? des fonctionnements.

↳ ? "Vieux schéma" de participation 16 SMS par 1 événement

↳ Participation ④ corso et individuelle ?

↳ Régime Sanitaire → cooptation.

↳ Participation aux petites choses ? = rien faibles !

↳ Autogérée, spontanée :

Δ: de l'autogénéralisation.!

2 / 2

Propositions:

↳ Passions de Famille : indispensable

[↳ R.S. : non indispensable / Réalité de la durée de résidence] !
tout le temps

↳ (van der) compte les différentes formes:

↳ Pérennité

↳ Régulation

↳ W ou les liens (liens faibles) [fête, T. p. 100, 1]

↳ Projet social

(↳ le logement accompagné par... ?)

↳ Q? Représentation des accidents. / selon générations!

Ronde n°

2

Espace n°

6

Fermeture des lits
en
Psychiatrie

Ronde n° 3 déplacée de l'espace 11
à 16h15

que faire quand il n'y a pas de place à l'Hôpital en situation de crise.

↳ convention HP; CNP; pharmacie;...

HP mis à disposition par l'Hôpital psy.

- Partenariat innover HP, outil enphyteque.
- commission admission / exclusion partenariat -
riale -
↳ re-orientation

- plusieurs secteurs → déssectorisation; convention

- Comment formaliser des rencontres. → conventions

★ Ce qui se vit dans le lieu et ce qui en transpire.

- Partenariat Hôpital de jour, CATTP; H: séquentielle.

- Visite à l'Hôpital de personnes qui souhaitent sortir + convention de re-hospit° en cas de besoin.

- pb du sachant face au travailleur social.

Ronde n°

1

Espace n°

7

La sortie des pensions de

famille,

est-ce possible ?

vers quoi ?

Thème : LA sortie des résidences de
famille. Est-ce possible ?
Vers quoi ?

Page / nbre total de pages :

1/2

600 Maisons relais en France

Se mettre d'accord sur la notion de PF
personnes en grande difficulté, situation d'isolement,
de + en + avec des long parcours rue,
public ne relevant pas du logement autonome
ayant besoin d'un accompagnement.

problématique des personnes qui sont de + en
+ vieillissantes, avec problèmes de santé (FF),
personnes devenant dépendantes.

En PF les sorties existent. Maintien à domicile
avec le lien important fait par les respons
bles de PF avec des services extérieurs (ADMR,
CMP).

Le critère d'âge dépend des PF / des 7 secteurs
SIAO → 30% de droit de réservation dans
le cadre du contingent préfectoral.

Qu'est-ce qu'une maîtrise de maison en PF ?
Gestion du quotidien.

L'intervention des bénévoles en PF ?
Cela dépend des PF.

public vieillissant → L'après PF en EHPAD
peut être problématique car soit les pers
n'ont pas l'âge, soit trop de problèmes
psy, addiction.

Adhésion obligatoire du résident aux projets collectifs ?

Exemple d'une PF où les temps collectifs sont obligatoires. Sinon il y a la persuasion d'une autre solution.

Faire le point avec le résident régulièrement pour évaluer si la maison Rebois lui correspond toujours.

Initier la réflexion avec les anciens résidents sur une éventuelle sortie.

La sortie PF n'est pas une finalité en soi.

Sortie MR besoin d'un logement intermédiaire pour préparer la transition - Exportation ou sein d'un autre dispositif qui reste relativement proche.

La formation des couples en PF.

3 PF spécialisé sur les familles monoparentales

↳ Marseille Fondation Auteuil

↳ Martinique violences conjugales

Naissances en MR.

Comment faire face à la hausse
des contrôles de la CAF et
aux situations de trop perçus
ponctionnés sur les APL de nos
résidents ?

Thème : Comment faire face à la hausse des contrôles de la CAF et aux situations de trop-perçus ponctionnés sur les APL de nos résidents ?

Porteur de thème (prénom et nom) :

Nathalie CAILLAUD / ALOTRA.

Page / nbre total de pages :

1/2

Que s'est-il dit ?

Restez simple et bref - Ecrivez et dessinez lisiblement et clairement. Utilisez un feutre noir.

Pour vieux migrants qui font aller-retour, avec des grosses sommes indues et faibles retraites, difficultés de remboursements.

Recours gracieux n'aboutissent pas ^{forcément} → rejet.
Suspension d'office de l'APL surtout si celle-ci est faible.

Trop-perçus d'APL durant de 3-4 ans récupérés sur le RSA. (De + en + souvent). Prescription ?

Soucis de dettes même aux personnes déclarant correctement leurs ressources tous les mois, et faisant les démarches qu'il faut.

Contrôles CAF sur public des personnes âgées immigrées.
Abattement forfaitaire pour charge de famille (CAF) à renouveler pour ce public chaque année.

Constat également d'une hausse des contrôles de la CAFAT concernant l'ASPA.

Comment les professionnels doivent se positionner face aux contrôleurs de ces institutions ?

↳ "loyers payés" ne veut pas dire "présence réelle"

⚠ aux avis d'imposition =

il faut faire attention aux sommes déclarées dans le cadre des pensions / aides aux épouses.
↳ justificatifs.

Thème : Comment faire face à la hausse des contrôles de la CAF et aux situations de trop-perçus ponctionnés sur les APL de nos résidents ?

Page / nbre total de pages :

2 / 2

Différences de délais de conditions de résidence entre les institutions (impôts et CAF c'est 6 mois / 183 jours par an, CAF 8 mois de logement occupé).

Application de la loi ^{DALO} articles 58-59 = Aide à la Réinsertion dans le pays d'origine. Discussion en cours. 1 décision attendue fin 2013. Dans le Nord, les remises gracieuses ~~à la CAF~~ sont acceptées en partie. les intervenants sociaux font des courriers expliquant la difficulté de la compréhension de la langue française (lecture, écriture) et avoir manque de Droit à l'information pour les locataires.

difficulté de contact avec la CAF = il serait nécessaire d'avoir 1 personne ressource pr décanter les situations les + complexes.

Ronde n°

3

Espace n°

7

Droit de parole des usagers
dans les instances décisionnaires
des Asso ... (AG ...)

Thème : Droit de paroles des usagers au sein
des instances décisionnaires des asso (AG...)

Porteur de thème (prénom et nom) :

Carmelina GUILLANA

Page / nbre total de pages :

1 /

Que s'est-il dit ?

Restez simple et bref - Ecrivez et dessinez lisiblement et clairement. Utilisez un feutre noir.

- Instances de paroles = conseil de concertation
Et pourquoi pas des résidents dans d'autres instances.
- Important d'associer le résident / locataire dans la
structure, sauf fonctionnellement.
- le droit de parole doit être partout, à tout moment.
- Trouver un équilibre pour que le résident "s'y
retrouve".
- Comment associer le résident à la gouvernance sachant
qu'en AS, il est présent pour un temps donné.
- Parole du résident comme porteur d'idées
et non en opposition aux décisions prises pour le devenir
des structures.
- Exemple d'1 réunion commune conseil de maison et
membres du bureau de 1 pension de famille.
avec ordre du jour et thème pour que ce soit structuré.
- déterminer les niveaux information, concertation
et décision clarifier des thèmes
- Présentation partielle des budgets aux résidents ?
- Election chaque année de 4 résidents qui siègeront
au CA (Assemblées). Chaque veille de CA, réunion
de préparation au sein des structures. 1 tps spécifique
en fin de CA pour traiter des questions des résidents
(confat, matériel, discordes, budget animation
(Nelson Mandela)

- Avant d'intégrer 1 CA : déterminer les différentes étapes conseil de concertation, d'animation, déterminer des thématiques,
- Participation au comité de pilotage pour les réhabilitations
- Galia a également des usagers au sein du CA.

Synthèse

- Parole de l'usager mais pas forcément un "droit de parole".
- Travailler par étape avant d'intégrer 1 instance
- Travailler par thèmes définis au préalable
- Travailler également avec les instances l'entrée des usagers
- l'entrée au CA n'est pas une fin en soit des étapes intermédiaires sont nécessaires

Consommation de fluides,
quels équipements pour les
logements ?

Constat : la sur-consommation de fluides représente :

- Une charge conséquente pour les gestionnaires
- Une problématique grandissante au vu de l'évolution des coûts unitaires.

Question : Quels moyens mettre en œuvre pour maîtriser les dépenses liées aux pertes de fluides tout en conservant le confort de vie des résidents ?

Retours d'expérience :

Pédagogie / Sensibilisation / Information.

- Fourniture de kits de petits matériels (mousseurs, thermomètre)
- Exposition : animation par l'association PUIS.
- Sensibilisation individuelle suite à constatation de surconsommations.

Moyens techniques

(+)

- Pose de mousseurs (dépose)
- Pose de compteurs individuels télérelevés (+ pédagogie)
- Vieille des cons. en heures courses (dépose des fuites)
- Maintenance préventive du réseau d'eau et chauffage.
- Encadrement du prestataire de chauffage.
- Bon réglage de la chaudière.
- Mise en conscience des fournisseurs (accord-cadre)

(-)

- Igloos classes d'eau
- Détecteurs de présence (commu)
- Pose de capteurs sur fenêtres
- Pose de minuteurs sur les plaques (casse)
- Boutons prêts dans les douches (casse)
- Lampe éco bas de gamme.

Les pistes d'actions

- Poursuivre les expériences en lien avec les bâtiments BBC couplées avec une pédagogie sur l'utilisation des logements.
- Veiller à maîtriser les coûts liés à la maintenance des panneaux solaires.
- Développer la part de ballons en parties privatives.
- Fournir des conseils plus claudes.
- Explorer la pose de plaque à induction (ou développer)
- Mise en place d'une plate-forme via le site de l'UNAF
 - autour des expériences
 - guide de bonnes pratiques (supports)
 - référentiel fournisseur
- Mise en place via l'UNAF :
 - d'achats groupés de matériel
 - d'achats groupés de fluides
- Mise en place de la facturation des surconsommations d'eau
- Action de lobbying pour que l'indication des redevances soit la même que celle des fluides

Quels accompagnements /
Pas de politiques publiques
pour les incasables non
résidents ??

Thème :

2nd accompagnement pour les "incapables"

Porteur de thème (prénom et nom) :

ROBERT Bernard

BIRÖHL Sabine

LAGHA Claudine.

Page / nbre total de pages :

FATTAH BENCHEKROUN.

1/

Que s'est-il dit ?

Restez simple et bref - Ecrivez et dessinez lisiblement et clairement. Utilisez un feutre noir.

CONSTATS

incapable - la case - le logement
ou est dans 1 suite de cases où il faut rentrer.

il y a autant d'accompagnement que de Maison relais.
Si la personne de la maison relais s'alcoolise pour qu'on
ne peut elle rester dans la maison relais.

au regard du groupe, on ne peut tolérer que des personnes
dysfonctionnelles.

important de mettre des limites pour protéger les autres.

le projet social. le règlement intérieur - qui fait référence
avec 1 grande tolérance [cf. comportements | Alcoolisation].
[contenus multiples pour
aborder la situation]

les ETP dans la maison relais ne sont pas suffisants.

le problème du cadre trop rigide.

La question de la violence. est ce que l'institution
construit les incapables.
l'institution construit le passage à l'acte et
générer des comportements violents.

Actions :

Développer pour ces personnes une présence bienveillante telle que la personne puisse choisir ou être accompagnée, pas forcément blanc & logement.

Passer du temps avec la personne.

Faire le relais à l'autre structure - pas de fermeture de porte.

ALSA Nelharc organise du logement social et hébergement ACT - ~~par~~ pour des personnes que les autres structures ne veulent plus. [perception des besoins, distribution des différents - besoins - Redevance] Il y a un accès à l'accompagnement social palliatif.

Travailler pour stabiliser les personnes.

il faudrait un accompagnement spécifique et à la carte. solutions spécifiques au quotidien.

il convient que les intervenants puissent être formés.

Ronde n° 3

Espace n° 8

Espaces culturels
et résidence sociale ?

Thème :

Espaces culturels

Porteur de thème (prénom et nom) :

Page / nbre total de pages :

1 /

Que s'est-il dit ?

Restez simple et bref - Ecrivez et dessinez lisiblement et clairement. Utilisez un feutre noir.

- Fréquentation ponctuelle des salles de culte par des fidèles de l'extérieur → problème de sécurité
→ problème de conflit dans l'utilisation des parkings
- Certains salles de culte sont des lieux-ressources. Lieux construits par les résidents.
- Pour alerter sur la sécurité et mobiliser les politiques sur ce sujet : mairie + (nous) Projet.
- Historique des foyers : construits loin des villes. Aujourd'hui, les foyers sont "rattelés" par les villes et la pertinence à l'avenir de salles de culte dans les foyers pour lutter contre l'isolement des résidents, ne tient plus.
- Fermer 1 salle : ~~for~~ éroquer la piste de la commission de sécurité, qui peut édicter 1 fermeture par cause de sécurité non disp
- Régulariser ? signer 1 convention d'occupation des lieux.
- Importance de la concertation avec les résidents pour fermer ces espaces lors de transformations ou dans le cadre de la gestion

connaître.

- Maintien de l'espace collectif = paix sociale ?

→ pas évident à l'heure actuelle

→ dans le cadre de transformations, le prix au m² est tel que la négociation est quasiment impossible en ce sens

- Ces villes avaient / ont une histoire qui n'a plus lieu d'être dans les résidences sociales actuelles, cf. diversité des offres de lieux de vie, diversité des publics, et rapprochement des établissements de la ville.

Merci !

Quels financements
"Alternatifs" pour le
logement accompagné ?

Thème : QUELS FINANCEMENTS ALTERNATIFS
POUR LE LOGEMENT ACCOMPAGNÉ ?

Porteur de thème (prénom et nom) :

LIAGRE JEREMY

Page / nbre total de pages :

1 / 2

Que s'est-il dit ?

Restez simple et bref - Ecrivez et dessinez lisiblement et clairement. Utilisez un feutre noir.

⊙ PRAGMATISATION des PUBLICS ACCUEILLIS EN RS

- Addictions

- Pb psy.

↳ Personnel peu formé en RS et PF.

⊙ RÔLE des TRAVAILLEURS SOCIAUX du BAILLEUR.

- Mise à disposition de personnel.

⊙ INTEGRER COÛT des POSTES dans l'EQUILIBRE de l'OPERATION

⊙ COMMENT LE BAILLEUR PEUT-IL INTEGRER CES PROBLEMATIQUES
DANS SES REFLEXIONS ?

⊙ QUESTION DES FINANCEMENTS PRIVÉS ? (pas de réponses...)

↳ Seulement pour la pierre.

⊙ FINANCEMENT d'ACTION LOGEMENT SUR DES OPERATIONS

de COLOCATION. Rapprochement avec les entreprises en recherche
de logement.

↳ Mais ne concerne pas trop le logement ACCOMPAGNÉ.

FINANCEMENTS "ALTERNATIFS" LOGEMENT ACCOMPAGNÉ.

① QUESTION d'un "PLAI Très Social" pour financer l'accompagnement + dans le coût de l'opérateur. Personne ne connaît l'existence.

② CNAV peut participer à l'investissement.

③ ROGUISER LES PARTENAIRES TERRITORIAUX.

↳ Question des moyens à mobiliser et les partenariats pour répondre aux difficultés des résidents.

④ QUESTION du BENEVOLAT pour arriver en appui.

⑤ SERVICE CIVIQUE : Sur des missions d'animation.

↳ CNAV : C'est d'un dispositif spécifique mutualisé en lien avec gestionnaire, en fonction des problématiques.
↳ Si plusieurs personnes.

logique et Stratégie
des propriétaires et
des gestionnaires des
résidences sociales en
matières de TRAVAUX.

Thème : Logique et Stratégie des propriétaires et gestionnaires des résidences sociales.

Porteur de thème (prénom et nom) :

Page / nbre total de pages :

/

Que s'est-il dit ?

Restez simple et bref - Ecrivez et dessinez lisiblement et clairement. Utilisez un feutre noir.

- L'importance de la grille de répartition UNAFO / AORIF.
- L'importance de la rencontre annuelle entre propriétaire et gestionnaire dans une conversation constructive et transparente.
- Le plan stratégique de patrimoine du propriétaire et du gestionnaire est un élément important de la programmation des travaux d'entretien et de maintenance.
- La possibilité de s'appuyer sur les contrats de maintenance et de vérification du propriétaire.
- L'importance de s'appuyer sur un cahier des charges technique, architectural, fonctionnel pour le gestionnaire.

Dans la crise, quelle
gouvernance pour nos
institutions ?

Dans la crise, quelle gouvernance pour nos institutions ?

La notion d'institution telle qu'à l'origine j'en pourrais citer plusieurs entités : les institutions publiques (les collectivités territoriales, EPCI), les institutions privées et associatives du secteur de l'économie sociale et solidaire.

Le dénominateur commun de ces acteurs est le contexte de crise économique et sociale qui frappe l'Europe et la France depuis 2008. Une crise financière qui semble épuiser des choix qui se repercutent frontalement sur le fonctionnement normal de nos projets associatifs rendant difficile voire impossible un pilotage à moyen et long terme des associations.

Dans ce contexte, quelle gouvernance possible avec quelle marge de manœuvre pour les associations, certaines déjà en redressement judiciaire, d'autres le représentant fortement sur leur avenir face à la baisse drastique des financements publics, menaçant la survie de certaines personnes.

Quelques pistes dégagées de réflexion :

1° Constat est dressé de la multiplicité d'associations gestionnaires qui se différencient par leur taille (nombre de lits gérés, de salariés...) et les services aux publics déployés. Ce qui induit une multiplicité de réponses.

2° L'interrogation sur les projets globaux de chaque structure d'origine de passer en revue les atouts et les faiblesses propres à chacun (moyens humains et financiers, intégrant le ratio nombre de lits et/ou personnes accompagnées / nombre de salariés par chaque établissement géré).

- 3° La nature même des activités déployées ~~est elle toujours adaptée~~ rapportée aux impératifs de gestion. Un habitat diversifié peut donner une orientation sur les perspectives de viabilité d'une structure. Cane à la dépendance d'une activité sur un unique financement (exemple CMRS).
- 4° Faire des économies en rationalisant et mutualisant les moyens humains et financiers constituer une voie d'action. La prise d'acquisition, l'externalisation voire à l'inverse l'internalisation d'un service d'entretien sont des leviers. Tout comme le recours aux services sociaux de droit commun (à condition que ceux-ci soient vraiment
- 5° Face à un Etat collectivité locale et autre organisme social en pleine restructuration d'une part (RGPP, fusion de services...), d'autre part de plus en plus exigeant à l'égard des publics, que ce soit en matière de accueil et à l'égard des institutions, il importe de diversifier le recours de ces financements (recourir à des appels à projets, soutien de fondation...).
- 6° L'accompagnement des publics selon des besoins mieux identifiés orienter un recours à de la gestion locale simple (de la gestion pluri locale et sociale ou à de l'accompagnement social individualisé par exemple.

70 Construire l'avenir de nos
associations ^{avec leurs spécialistes} et travailler sur
leur gouvernance c'est définir
une stratégie de visibilité
de notre secteur dans son ensemble

Une stratégie qui intégrera la
nécessaire renouvellement des
conseils d'administration et procédera
forcément à la transformation des
métiers de notre secteur, induisant
une montée en qualification des
personnels dans nos structures -
(pour ne pas être à la merci de
aucun ~~seigneur~~ sauvage du
secteur privé, pour ne citer que celui-ci)

la Sécurité dans

nos établissements,

comment faire?

La sécurité dans nos établissements, / comment faire ?

- Généralisation de la vidéo protection.
 - ↳ affichage, déclaration préfecture
 - ↳ périmètre restreint
 - ↳ utile en cas de problème spécifique, agressions...
 - ↳ dissuasion, éducatif, sécurisation du personnel
- Prévision issue de secours du personnel lors des réhabilitations, réaménagement bureau.
- Mise en place de talkie-walkie par le personnel qui intervient dans les étages, isolé (personnel de ménage...)
- Partenariat avec la Police.
 - ↳ réunions régulières
 - ↳ passages...
- Résolution des conflits entre résidents, personnes.
 - ↳ ergonomie bureau, aménagement
 - ↳ formation du personnel
 - ↳ prise en compte psy. du personnel (tous les 3 mois)
 - ↳ réunions d'étages régulièrement (Equipe + résidents (Resp. site, Agent de maintenance, Agent de ménage, accompagnant social))
- Veilleurs de nuit = écoute, relationnel, régulateur
- Travailler sur le "vivre ensemble", la citoyenneté.
- Réunion de concertation avec la Police / définition des

Que faire quand
l'accompagnement social
n'est pas ou plus financé ?

Thème : "Que faire quand l'accompagnement social n'est pas ou plus financé ?"

Porteur de thème (prénom et nom) :

Olivia DE VESVROUVE .

Page / nbre total de pages :

1 / 2

Que s'est-il dit ?

Restez simple et bref - Ecrivez et dessinez lisiblement et clairement. Utilisez un feutre noir.

- > Paradoxe : volonté politique affichée en faveur de l'"accompagnement social", mais pas les moyens pour le logement accompagné.
- > Remise en cause du fondement même du logement accompagné :
 - fluidité du parcours en résidence sociale
 - projet social / public accueilli
- > Il faut réaffirmer la spécificité du logement accompagné (rôle de l'UNAFO) et sa place dans le parcours résidentiel.
- > Trouver une cohérence avec l'accompagnement dans le secteur d'insertion : CADA, CHRI, DR, ...
- > Sinon : impossibilité de continuer à remplir la mission d'accueillir tous les publics.
- > S'appuyer sur les ressources externes, mais en gardant un référent sur lequel les résidents puissent s'appuyer pour en être sûrs et d'être sûr

- > Pendant longtemps, le logement accompagné a rempli : mission (et elle d'autres : CHAI, AP, ...)
don, l'imbu et non, voire la connaissance
- > Il faut redonner du sens, et de la légitimité au concept et négocier les moyens, au lieu d'une "redéfinition" de la mission d'accompagnement sociale.
- > Rôle central de l'UNAFU pour porter ce message au niveau national !

Ronde n°

1

Espace n°

11

Comment dynamiser
le parcours résidentiel ?

Thème : Comment dynamiser le parcours résidentiel ?

Porteur de thème (prénom et nom) : ALISSIA MERTENS

Page / nbre total de pages :

1 / 3

Que s'est-il dit ?

Restez simple et bref - Ecrivez et dessinez lisiblement et clairement. Utilisez un feutre noir.

- Sur certaines structures, mise en place d'un protocole "Résidence sociale" avec obligation que la personne demandeuse soit accompagnée par un référent social extérieur et aie réalisé sa demande de logement social avec attribution du numéro unique départemental (Commission d'attribution dont les membres sont: SIAO, Ville (service logement), Conseil Général, structure RS).
- Échanges sur les limites des critères dès l'entrée.
- Sur certaines RS, absence d'accompagnement social pour des questions de financement.
- fluidité des parcours parfois complexes : difficultés du relogement logement autonome ; réorientations CHRS ou Pension de Famille nécessaires pour certaines situations.
- Selon les structures et la localité : commission d'attribution interne ou ouverte aux partenaires (notamment SIAO)
- outils permettant la dynamisation des parcours :
 - référent social extérieur
 - contrat d'engagement individuel signé à l'admission par le résident, le référent extérieur et la structure RS
 - accompagnement suite au relogement (FSL, AUGL...)

- importance du partenariat avec les bailleurs du secteur

- ↳ rencontres trimestrielles avec certains bailleurs, présentation et appui des demandes en direct (secret partagé, accord du résident, transparence)

- ↳ sur certaines localités, protocole mis en place avec certains bailleurs privés pour le relogement des résidents RS

- ↳ informer les bailleurs sur l'intérêt du partenariat (quotas contingent préfectoral DALO, PIALPD...)

- ↳ expérimentations sur certains territoires de bail direct de publics en situation de souffrance psychologique (présence équipe pluridisciplinaire)

- ↳ existence sur certains territoires de "collectif relogement" ~~financement~~ Etat actuellement remis en cause. Intérêt d'une mutualisation, dépasser la dimension concurrence.

- ↳ intérêt de la présence des bailleurs sociaux lors des commissions d'attribution RS, peu réalisé à ce jour.

- importance du partenariat avec les structures d'insertion par l'activité économique

- ↳ intervention des employeurs structures insertion en collectif au sein des RS (Aci, ETTi, Ai...)

- ↳ favoriser les liens avec les structures (PIDE...)

- ↳ être reconnu par les structures d'insertion comme solution en termes de logement pour leurs salariés, partenariat réciproque.

- Localement, mis en place de Comité de pilotage qui permet de restituer le bilan annuel de la RS auprès de partenaires institutionnels (CCAS, Service logement de la ville, Conseil Général, Préfecture, Action Sociale)
↳ reconnaissance et visibilité de la RS

Ronde n°

~~1~~ 2

Espace n°

~~10~~ 11

Comment accompagner le
public en addiction
en Résidence Sociale ?

Thème :

Gestion de la dépendance en résidence sociale.
(précision à rajouter : il s'agit de la dépendance psychique).

Porteur de thème (prénom et nom) :

KOLLER Odile.

Page / nbre total de pages :

1 / 1

Que s'est-il dit ?

Restez simple et bref - Ecrivez et dessinez lisiblement et clairement. Utilisez un feutre noir.

Regroupement avec l'acteur ou l'accompagnant du patient en situation d'addiction (celui que j'accompagne la dépendance physique, l'addiction du sens), les 2 acteurs ont caractérisé son problème (1/2 à chacun, et même ...).

Il existe des difficultés de contact avec le monde médical. Les relations peuvent être facilitées grâce à la présence d'un premier coordonnateur (financement PRAPS), notamment pour les résidents migrants.

Si la personne refuse les soins, il faut rester en veille et exercer une vigilance.

Dans les maisons relais, beaucoup de résidents reçoivent la PCH et bénéficient de l'intervention d'aides ménagères, avec les quels il faut coordonner l'accompagnement.

Certaines personnes plus âgées peuvent se relier au système de dépendance suite à des problèmes de santé migrants.

Difficulté des démarches auprès de la RDPH (handicap ? médical ?).
Malgré d'établissements médico-sociaux pour accueillir ces personnes nécessitant un accompagnement lourd (aides à domicile, infirmier, coordination des RPs médicaux, médecine traitant, spécialistes, accompagnement physique ++).

La dégradation du système de santé (autres non représentés d'établissements hospitaliers) nécessite de mieux se poser l'accompagnement préventif.

Alissia TERTENS

- Comment aider si la personne n'est pas en demande ? personnes dans le déni, refus des soins.
- Animations collectives sur les thématiques santé (accès aux droits CPAD, bilans de santé addictions alcool / toxicomanies...) avec interventions des structures partenaires au sein de la Résidence Sociale.
- Accompagnement individuel par le travailleur social de la RS pour orienter les résidents lorsque ceux-ci sont prêts à engager des démarches de soins.
- Importance du réseau de partenaires locaux en matière de santé
- parfois l'urgence d'une situation permet l'hospitalisation du résident et la prise de conscience de la nécessité de la démarche de soins.
- intérêt du travail d'équipe Responsable de site et travailleur social pour recevoir le résident lors du non* du règlement intérieur / état d'ébriété par exemple avec dégradations volontaires : poser le cadre / obligation et orientation vers le TS pour entamer les démarches de soins.
- mobilisation du public lors des animations collectives : mensuel à destination des résidents, affichages aux entrées des paliers, invitations personnelles, porte à porte, information lors des temps informels et synthèses avec le référent extérieur.
- travailler cette thématique en partant d'un thème global ou en se basant sur une activité spécifique (ateliers cuisine, accès aux droits...)
- Activités sportives adaptées au public

* respect

Ronde n°

3

Espace n°

11

Comment mobiliser sur le long
terme le résident en pension
de famille ?

Remettre la notion d'accompagnement au cœur des
Pension de Famille.

Mais il faut savoir ce qu'on met derrière le mot
accompagnement social.

Il faut réussir à mobiliser les gens sur le long terme
puisque c'est un logement durable.

Mettre les choses par écrit, remettre des projets par
écrit.

Faire attention que les équipes elles-mêmes ne se
démobilisent pas, qu'elles ne s'épuisent pas.

La PF personnalise l'accompagnement social à
très long terme.

La PF crée des liens. En RS et PF on peut y voir
une relation partenariale et par contre avec la
CHRS on est dans de l'accompagnement social.

Si le résident de la PF ne veut plus s'accompagner
il reste dans son logement. C'est du partenariat.
C'est une relation de partenariat.

En PF l'accompagnement social n'est pas
limité dans le temps.

Ce qui fait la mobilisation, c'est le sens et l'objectif.
Il faut contenir l'aide dans le temps au sein de la
PF.

Le fait de voir les résidents en déclin, les équipes
peuvent se sentir en échec.

Mais on ne peut pas obliger un résident à être hospitalisé.
L'engagement du personnel peut être cité en travaillant
avec d'autres partenaires : CHP, SAVS, OMS, ...

L'hôte ne peut pas accompagner sur tout.
Il faut déléguer et travailler en partenariat.
C'est au partage. Il ne faut pas rester tout seul.

En PF, on accueille des personnes qui rebovaient de résidence accueil. On est vraiment à la limite.

Que faire avec les personnes qui deviennent dépendantes ? C'est la question de la perte d'autonomie. Il faut également dramatiser cette question auprès de nos équipes. On fait intervenir des aides à domicile.

La question des décès de ces résidents est problématique pour les équipes également. Il faut les accompagner. Il faut en parler, faire intervenir une psychologue. Le décès touche les résidents aussi, ça les confronte à leur propre mort. Il faut qu'ils en parlent aussi.

Si on revient à la mobilisation des résidents, il n'y a pas que les projets, il faut les associer, il y a les animations, ... que l'accompagnement social.

L'arrivée de nouveaux résidents n'est pas simple car il y a déjà un groupe de formé.

Il faut réunir à gérer le collectif : les jalousies, les tensions, ...

Le groupe d'expression des résidents permet d'apaiser les conflits. Les résidents règlent eux-mêmes leurs conflits.

Comment agir pour faire

baisser nos charges

d'exploitation ?

Thème : COMMENT AGIR POUR FAIRE BAISSER NOS CHARGES D'EXPLOITATION ?

Porteur de thème (prénom et nom) :

Laurent VUIDEL

Page / nbre total de pages :

1 / 6

Que s'est-il dit ?

Restez simple et bref - Ecrivez et dessinez lisiblement et clairement. Utilisez un feutre noir.

SALAIRES

→ Mise en oeuvre de la mutualisation des services support (entretien ménager, entretien technique) entre plusieurs résidences, ayant peur de ne pas remplacer tous les départs en retraite.

→ Démarche pédagogique auprès des porteurs (collectivités locales) pour leur expliquer nos contraintes économiques et justifier les limites fixées aux services offerts dans les résidences (ex: gardiennage la nuit ou le week-end).

→ L'externalisation de l'entretien ménager et/ou de l'entretien technique représente un gain financier à court terme. Cependant, il faut prendre en compte les "coûts cachés" suivants lorsque l'on externalise :

- o le personnel interne est plus à l'écoute de tâches annexes aux siennes (ex: repérage de fuites)
- o le personnel interne participe à la gestion locative sociale (fonction pédagogique par exemple)
- o le contrôle du travail du prestataire externe peut avoir un coût supérieur à celui du contrôle du personnel interne.

→ l'externalisation est jugée intéressante pour les interventions de maintenance technique type gros entretien, travaux dans les logements vacants, travaux de technicité (plomberie, électricité) ou lorsque le marché externe soit faire aussi bien que l'intérieur à moindre coût (peinture). La maintenance courante est jugée intéressante à conserver en interne, notamment car on arrive à recruter du personnel peu qualifié techniquement mais ayant des compétences importantes pour cette activité (ex = disponibilité, débrouillardise, contact humain). L'entretien préventif est également plus intéressant en interne, car il n'intéresse pas les prestataires extérieurs.

FLUIDES

- la démarche de maîtrise des coûts commence par un relevé des consommations (ex : relevé mensuel des compteurs) permettant de connaître les moyennes, les évolutions et de générer des alertes.
- Certains fournisseurs d'eau envoient des alertes automatiques en cas de suspicion de fuites, les gestionnaires mettent en place des compteurs généraux avec relevé heure par heure pour générer leurs propres alertes.

Concernant le chauffage

- la mise en place de solutions techniques complexes ou de contrats d'interassement des prestataires trop stricts peut avoir un effet contr. productif / hausse des coûts des contrats, multiplication des correctifs dans les logements).

~~Thème:~~ → Des gestionnaires ont mis en place un système de primes au personnel des sites les plus vertueux en termes d'économies de charges. Page / nbre total de pages : 3 / 6

→ Bonne pratique = fournir des coussins chauds pour éviter la tentation de se chauffer par convecteurs ou avec les plaques électriques.

ACHATS / FRAIS ADMINISTRATIFS

→ les appels d'offres sont généralisés chez les gestionnaires, y compris pour la fourniture d'énergie chez les plus importants.

→ Des leviers de mutualisation des achats par territoires pourraient être trouvés entre plusieurs gestionnaires proches.

→ les banques, les assureurs peuvent aussi être mis en concurrence.

→ la centralisation de la trésorerie peut permettre de mieux négocier les frais bancaires.

→ les cabinets permettant de réduire les taxes foncières en se rémunérant sur les gains nets sont efficaces et génèrent des économies durables.

FRAIS D'ENTRETIEN

→ la prévention et la réactivité permettent de faire baisser les coûts = visites périodiques des logements et des parties communes, cahier de réclamations techniques...

→ la refecturation des travaux locatifs ou de dégradation à la sortie a une fonction pédagogique. L'état de lieu entrant et sortant doit être effectué avec soin (explication des équipements techniques, présentation des grilles de refecturation, état des lieux informatisé avec refecturation automatique ...). Des gestionnaires organisent des entretiens de pré-admission ou des visites mensuelles des logements pour augmenter le temps consacré à ce volet pédagogique.

→ Il faut commencer par sensibiliser tout le personnel à la question économique, notamment par la connaissance des postes de recette et de dépenses.

Protection de l'enfance

et éveil culturel en

Résidence sociale

- Participants :

- Alter. Egauy
- Coelia
- ADOMA
- ADEF
- Karibu

- Enfants livrés à la télévision toute la journée
- Aspect alimentaire des enfants.
- Quel épanouissement pour 1 enft ds 1 espace restreint sans chambre...
- Avant il y avait des placements d'enfants car le lgt était estimé trop petit aujourd'hui on nous demande d'accueillir des enfts dans 20m?
- Attention les enfants des familles ne doivent pas devenir les enfants de la résidence.
- Les enfants sont moteurs pour réussir une animation.
- Le moteur de la vie de la résidence.
- Faire un groupe de parole de "maman" (multigestionnaire?)
- Il faut travailler sur l'organisation afin que les familles amènent les enfants sur l'extérieur.
- CNAF fait le soutien à la parentalité.

Idée : Il faudrait que l'UNAFO porte auprès de la CAF et de la CNAF le fait que nous accueillons des enfants dans nos établissements ~~pour~~ afin de lever des aides.

En effet nous ne sommes pas identifiés comme accueillant des enfants.

Ronde n°

1

Espace n°

13

Le logement des
salariés !

Thème :

LE LOGEMENT DES SALARIÉS

Porteur de thème (prénom et nom) :

V. DON

Page / nbre total de pages :

1 / 2

Que s'est-il dit ?

Restez simple et bref - Ecrivez et dessinez lisiblement et clairement. Utilisez un feutre noir.

1. PROBLÉMATIQUES POSÉES

* Résidences sociales

- problème PLAI / PLU
- ressources trop élevées

⊕ certains parcs tous résidentiels

⊕ certains parcs avec particularités de corps de métiers (SNCF, PTU, LA POSTE, secteur hôtelier...)

⊕ "salariés" en apprentissage (développé par l'Etat)

⊕ ~~Parc~~ Parc privatif non accessible même pour salariés (surtout Ile de France & BDR)

TSVP ⇒

LE LOGEMENT DES SALARIÉS

2/2

2 - IDÉES DÉVELOPPÉES :

- * A l'entrée du résident, travailler la sortie
ex: dépôt d'une demande de logement social
ou dépôt auprès d'un collecteur
- * Inscrite ds le projet social et ds le règlement intérieur
que l'augmentation des revenus au delà d'un certain seuil
entraîne une procédure de libération du logement.
↳ Δ dérive possible = se servir de l'expulsion pour passer
en haut de la liste des demandeurs de logements sociaux.
- * Pour le moment le SIAO ne répond pas à cette demande.
- * Développer le partenariat local avec les entreprises,
collectivités (ex: 1% logement) et mission locale.
- * on rencontre 2 typologies de résidents :
 - Accompagnement social
 - autonome vers parc privé.
- * Remobilisation régulière des réservataires pour créer
un turn over.

CONCLUSION :

SALARIÉ

=

~~LOGEMENT~~

Pas forcément!!

Ronde n° 1

Espace n° 14.

Comment traiter la

sur occupation ?

lutter ou encadrer ?



Thème : Comment traiter la suroccupation?
Lutter ou encadrer

Porteur de thème (prénom et nom) :

Page / nbre total de pages :

1/2

Que s'est-il dit ?

Restez simple et bref - Ecrivez et dessinez lisiblement et clairement. Utilisez un feutre noir.

I. La suroccupation. Doit-on l'accepter ou l'encadrer?

On ne peut l'accepter.
Difficile de lutter contre la suroccupation dans les FTT
car chambre multiple.

Pourquoi on ne peut accepter la suroccupation?

- Pas de contrat
- Insécurité
- Charges
- Usure rapide du bâtiment
- Cadre de vie dégradé

Comment constate-t-on la suroccupation?

Méthode du faisceau d'indices:

- nombre de matelas
- surconsommation de fluides
- Courriers
- Entrées et sorties de l'immeuble

La plupart des concubinaires n'ont pas de dossier de demande
de logement car pas méconnaissance, pas par rapport au surcoût
d'une occupation régulière, car ils ont eu situation régulière

II - Moyen de lutte

Juridiquement la prostitution est déjà encadrée : le contrat de résidence et le règlement intérieur l'interdisent formellement sauf dans les cas prévus par la loi.

Toutefois ces règles ne sont pas respectées.

La procédure judiciaire est le moyen le plus fastidieux et radical pour lutter contre ce ~~fléau~~ problème mais il a des limites :

- coût et durée de la procédure
- impact sur les autres résidents
- Risque d'escalade judiciaire

- Communication collective : Par le canal du Comité de Résidents, communiquer sur les inconvénients de la prostitution. Cette méthode seule ne porte pas toujours ses fruits

- Communication individuelle : cette méthode est automatiquement effectuée lors de l'entrée aux résidents (par la signature du contrat de résidence et du règlement intérieur).
La convocation individuelle doit être le préalable à toute action judiciaire

La période de transformation du F17 en résidence sociale est très propice à la sensibilisation aux nouvelles règles applicables en résidence sociale.

Vie collective, participation
mobilisation des
résidents

Enjeux, outils, méthode

Thème :

Vie collective, participation, mobilisation des résidents
Enjeux, outils, méthodes.

Porteur de thème (prénom et nom) :

Page / nbre total de pages :

Muriel BERGON

1 / 3

Que s'est-il dit ?

Restez simple et bref - Ecrivez et dessinez lisiblement et clairement. Utilisez un feutre noir.

Quelle vie collective dans nos établissements ?

Comment favoriser la participation aux instances représentatives
ou aux animations ?
Comment faire

- Penser de famille :

Utiliser la vie ~~collective~~ ^{quotidienne} comme un prétexte à des actions collectives

petit déj, sortie culturelle, séjours, ateliers budget, prévention, accès aux droits

Il faut souvent régler des difficultés personnelles avant qu'ils intègrent et s'intéressent au collectif -
des repas et petit déjeuners sont des prétextes à la rencontre

la mobilisation est une difficulté dans toutes les structures. Elle doit être permanente.

C'est la répétition, la ritualisation des moments qui permet d'investir le public.

Il y a souvent un décalage entre besoins observés et la demande des résidents.

la proximité par pension de famille permet de mobiliser + facilement.

FTM / Résidence sociale = mobilisation souvent difficile

Ce qui fonctionne le mieux c'est le parole, d'affichage
n'est pas un moyen de mobilisation

L'arrivée de nouveaux résidents permet de redynamiser
le groupe. La mobilisation est tributaire de l'ambiance
et jamais acquise

L'objectif de nos actions est de favoriser l'autonomie :
il faut les inciter à faire seul / sans nous.

Il faut aussi ouvrir sur l'ext = faire rentrer des partenaires
dans nos structures

Les actions d'information santé en FTM fonctionnent bien
quand il y a du concret (ex: dépistage sur le diabète)
ça les mobilise

FJT = les ateliers diététiques et les petit déj fonctionnent bien
Ce sont des supports à de l'information sur d'autres
thèmes

Pourquoi certains ateliers collectifs ne fonctionnent pas
ex: hip, hop, Salsa ... Ils ont des demandes lorsqu'on
les interroge mais ne viennent pas par la suite.

Il faut avoir de petits objectifs => même s'ils ne sont pas
nombreux, l'acteur a de l'intérêt, même si l'on touche
4 ou 5 résidents

des personnes qui participent ne sont pas toujours celles-ci qui ont besoin (ex = sur des thèmes comme les addictions). Il faut plutôt aborder ces thèmes de façon moins directe.

Initiative résidents = après un petit temps, ils arrivent parfois à s'organiser par eux même.

- CVS qui proposent des actions pour les autres résidents ⇒ motivation bien
- organisation d'une sortie à la mer.

Support différent = il est important de proposer des supports différents et de vrais professionnels, cela valorise les résidents.

- Journal de la résidence / Gazette avec un journal
 - Atelier photo
 - Film avec un réalisateur
- C'est très valorisant.

- Proposer aussi des actions en partant du potentiel des résidents : ancien jardinier, cuisinier, mason...

La participation est un défi quotidien mais un élément essentiel de notre travail pour créer du lien, sortir de l'isolement et de l'individualisme.

Ronde n°

3

Espace n°

15

Comment mieux gérer
les impayés des résidents
présents et sortis

Périmètre : Prévention, gestion puis liquidation des impayés, y compris pour les résidents sortis.

Prévention :

- action du RH : rencontrer le résident et l'interroger sur la situation qui a conduit à l'impayé.
Si résident de bonne foi, mise en place de moratoire qui permet un règlement échelonné.
Si le résident ne se présente pas, lettre de rappel.

Le travail et l'action du responsable de résidence sont essentiels à la prévention des impayés.

Pendant cette phase de tentative de règlement amiable des particularités sont mobilisées : Comité des résidents, assistante sociale de secteur. Au bout de 3 mois, la CAF est prévenue et demande au résident de régler la situation. L'information à la CAF joue un rôle important de prise de conscience du résident.

Contentieux :

La procédure contentieuse est lourde, longue et souvent inefficace dans la phase de mise en application du jugement. Pour cette raison, il est judicieux de mettre en place un service recouvrement / contentieux qui va gérer les impayés après échec de la phase de règlement amiable, et ce jusqu'à la liquidation de l'impayé.

Liquidation :

Un jugement prononce cette liquidation. Le rôle des pouvoirs publics est important à ce stade là, car il existe des instances de préservation des expulsions (CAPEX).

Si aucune solution n'est trouvée, le concours de la force publique permet d'appliquer le jugement d'expulsion. Cette solution là ne permet généralement pas de récupérer la dette.

Suroccupation
famille

Quelle solution ?

Ronde 2 - Atelier 16.

Présence de famille dans les logements individuels.

- constat et convocation du résident
- Engager une procédure contentieuse pour se protéger
- Saisir SIAO urgence pour relogement
- Saisir DALO
- Informer l'ASE

— Qui porte l'accompagnement ?

— Comment ?

Distinguer les familles autonomes
et les familles inaptes au relogement

Ronde n°

1

Espace n°

15

Comment améliorer la
visibilité du logement
accompagné ?

Atelier n°15 : Comment améliorer la visibilité du logement social / acc ?

15 1 A

Participants : Corinne (CCAS Dijon), Bruno (Arel), Stéphane (Arel), Christian (Arel), Georges (Ville de ASYNES), Lydie (Arel), Michel (Swada), Céline (Alotra), Sophie (Coallia), Annelie (Coallia), Agnès (PACT), Anne Sophie (ADSF), Michel (ADSF), Christine (AATES), Deborah (Coallia), Sam Jacques (SEUL), Christine (Alotra)

+ quelques abeilles et papillons.

Ph / Comment valoriser nos actions ? Pourquoi visible ? Quels obj ?

Q / Comment nous toucher notre public ? Quels réseaux de communication ?

≠ niveau de visibilité : Jap, usages, partenaires, utilisateurs.

Nécessité d'1 analyse des besoins, de catégories

PS + PF + FTF
circulaire 1996.

Ne pas oublier que ns sommes une réponse

≠ entre logement social et log acc en terme de visibilité, communication, accès au foncier

• Définir qui est "notre public", car c'est une parcellaire (log intermédiaire)

→ définition polymorphe : logement ? hébergement ?

Que fait on ?

Mise en place d'1 outil partagé ; un visuel

"Associer la politique" et ~~les financements, bilans sociaux~~

Utiliser le moyen de communication (émission, création d'1 asso)

être + clair dans le discours

Rôle de la formation pour suivre l'évolution des paths, rôle de la formation (comme ns intégrés)

Qsb des partenariats

Qu'en est-il des moyens de l'acc : d de la demande pas forcément d'1 durabilité du pro acc

Communiquer sur 2 d des résultats → plus valeur // log social

Travail avec la pol : Institutions, Etat... → prix de conscience

Communiquer en amont et en aval de notre activité

Communication "traditionnelle" : plaquette, livres, portes ouvertes

Site internet, pub de la journal
Ouvrir l'œil. Comprendre les intents de nos partenaires. Attitude "commerciale"?
Rapport Achats, participer à des journées Partenaire, petits dix partenaires, journées portes
ouvertes.
Intégrer la commission, inviter les partenaires aux A.G.
Avoir 1 ou des plus délégués à la communication
Accréditations, fédérations...

La communication est un travail de fond, régulier → efficace
Ne pas oublier qu'il existe aussi des temps "politiques", des relations de personnels...
Travailler les territoires (communes, intercommunalités...)
Participer aux "plans" (locaux, Dept, Régions)
SIAO: apport de la colonne, de la reconnaissance, aspect réseau
DALO

Avoir 1 seule dénomination: les sec adepté? les adepté? les acc? les intermédiaire?
Les chanté? visuel? ...

Remonter nous assez "gros" vis à vis des autres?

Partir des exp des terrains, partir de la base.

logement accompagné :

- quelles communautés de destins?
- quelles vulnérabilités?
- quelles résiliences?

2) Atelier log. Accompagné
3 questions.

13

1

① Quel public ?

~~Loi~~
Ouiza: (Reid Social. Association pour l'Habitat
Hôtel de pleine Commune.) CA 93.

JM. (ACCURS) ~~ETAG~~. CILCA 18-ANS
MR. ~~20~~ - 60.

→ Définition du public du
logement accompagné.

+ -

- Public fragile (Addictions
FRAILITÉ → P.B. de logement.)

Sortie vers un log Autonome

Respect des Règles

Apprendre le réflexe local.

Aller vers l'insertion sociale

② Atch 2 15

Accompagné par une équipe pluridisciplinaire.

Est DESTIN.

Do Personne qui ont eu des difficultés à un moment donné de la vie.

PROBUC FRAGILE ISOLÉ
PRECAIRE "DESOCIALISÉ" PARFOIS

Quelles structures formelles? ②-9

- RESIDENCES SOCIALES.

- MAISONS RELIGIEUSES / Pensionnat de Famille

- FOYERS de Jeunes Travailleurs.

FICHERS?

(R) (15) Atelier 2.

FRAGILITES - VULNERABILITES

- | | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none">- Public de MIGRANTS.- NON visible sur le public.- PATHOLOGIE MENTALE- Outils de déficience des outils.- Formation- Nils (formation) (Equipe de PSYs.) Ruptures familiales. | <ul style="list-style-type: none">- Montée en puissance de préoccupation du public "JEUNES"- Perdre le temps de l'ECOUTE Active (3)- Ressources "TEMPS"- Aide et Appui des Travailliers Sociaux par un PSY. |
|--|--|

(2)

Atelier 2

(15)

- Veille sociale + PSY.
- Action Rapide ou plus (48H!)
près des Acteurs.
- "P.B. du secret professionnel
à lever ??
- Réduire les cloisonnements
entre TS et PSYS. (4-)
- "Parler le même langage."

Gulls Résilience (2) A-t-elle.

→ Aider à la Reconstruction.

"86% les Ressources sortent..." //

PB des MIGRANTS.

les Retours au PAYS.

MACRO → Taux de Retour.

Sont élevés + que l'Afrique

- PB des Pensions de FAMILLE (stabilité).

La Résilience est // en fonction du type de structure. //

CRITERES de Performance

pour la Résilience à définir.

Atelier (C)
La Résilience

(15)

(un PB de Relation
avec les Buillennes "classiques"?
Buillennes nouveaux)

Existence de "règles non
écrites" qui handicapent
la Justice Positive

Enquête sur le
devenir des "Soutiens" (G)
A mettre en place.

Evolution

→ Que sont-ils devenus?

Quels accompagnements
APRÈS?

Atelier 2

(15)

En conclusion:

Suivre le parcours post
logement accompagné

Convention avec la Bailleurs.

Créer le lien avec
les Maisons Relais.

(-7-)

FIN

Merci

